Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTES - 4401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 07/09/2026 - 24132 - 2017 B 02069 - 830 990 354 - 2ER FINANCIERE

Document signé électroniquement

S.A.R.L. 2 ER FINANCIERE

180 RUE RENE URIEN

44150 ANCENIS

Holding

COMPTES ANNUELS
31/12/2025

"Certifié conforme à l'original"

tgs FRANCE

EXPERTISE COMPTABLE

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Déposé au Greffe
le 07 SEP. 2026
sous le N° 24132
RCS N° NTES 2069

78 Place Maurice Gélineau
44150 ANCENIS ST GEREON
02 51 14 01 96
ancenis@tgs-france.fr

www.tgs-france.fr

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
Règlement ANC 2022-06		**Brut**	**Amort. et Dépréc.**	**Net**	**Net**
Capital souscrit non appelé	(I)				
Frais d'établissement	(II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais de développement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Imm. inc. en cours, avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Installations tech.,mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles					
Imm. corp. en cours, avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)					
Participations		236 595,00		236 595,00	234 527,00
Titres imm. de l'activité de portefeuille					
Créances rattachées à des participations		45 292,66		45 292,66	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
Total de l'actif immobilisé	**(III)**	**281 887,66**		**281 887,66**	**234 527,00**
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production					
Produits finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
CREANCES (2)					
Créances clients et comptes rattachés					
Autres créances					
Charges constatées d'avance					
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
Actions propres					
Autres titres					
Instruments financ. à terme et jetons détenus					
Disponibilités		910,86		910,86	1 931,88
Total de l'actif circulant	**(IV)**	**910,86**		**910,86**	**1 931,88**
Frais d'émission des emprunts	(V)				
Primes de remboursement des emprunts	(VI)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif	(VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		**282 798,52**		**282 798,52**	**236 458,88**
(1) dont immobilisations financières à moins d'un an				45 292,66	
(2) dont créances à moins d'un an				45 292,66	

ACTIF IMMOBILISE

ACTIF CIRCULANT

COMPTES DE REGULARISATION

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé)	10 000,00	10 000,00
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	1 000,00	1 000,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	111 158,88	95 348,32
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	**(1 658,36)**	**15 810,56**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**120 500,52**	**122 158,88**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)	162 298,00	114 300,00
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes fiscales et sociales		
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	**162 298,00**	**114 300,00**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	**282 798,52**	**236 458,88**
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(1 658,36)	15 810,56
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	162 298,00	114 300,00
(2)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06

		France	Exportations et livraisons intracommunautair	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			1 995,64	2 100,66
	Impôts, taxes et versements assimilés				
	Salaires				
	Cotisations sociales				
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges				0,48
	Total des charges d'exploitation			**1 995,64**	**2 101,14**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**(1 995,64)**	**(2 101,14)**

(1) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat 2/2

		Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
	RESULTAT D'EXPLOITATION		**(1 995,64)**	**(2 101,14)**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée			
	Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		337,28	18 000,00
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)			
	Autres intérêts et produits assimilés (2)			
	Reprises sur dépréciations et provisions			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
	Produits des cessions d'immobilisations financières			
	Total des produits financiers		**337,28**	**18 000,00**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Intérêts et charges assimilées (3)			88,30
	Différences négatives de change			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
	Total des charges financières			**88,30**
	RESULTAT FINANCIER		**337,28**	**17 911,70**
	RESULTAT COURANT avant impôts		**(1 658,36)**	**15 810,56**
	Produits exceptionnels			
	Charges exceptionnelles			
	RESULTAT EXCEPTIONNEL			
	Participation des salariés aux résultats			
	Impôts sur les bénéfices			
	Total des produits		**337,28**	**18 000,00**
	Total des charges		**1 995,64**	**2 189,44**
	RESULTAT DE L'EXERCICE		**(1 658,36)**	**15 810,56**

(2) dont produits concernant les entitées liées

(3) dont intérêts concernant les entitées liées

ANNEXE COMPTABLE

Annexe

♦ INTRODUCTION

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **282 799** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **337** euros et un total **charges** de **1 996** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **-1 658** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie des comptes annuels

♦ FAITS CARACTÉRISTIQUES

Acquisition de parts dans la SCI 2ER IMMO en date du 14/04/2025 : 1 998 parts à 1€ soit 99.90% du capital pour la sommme de 1 998€. La 1ère clôture de la SCI 2ER IMMO interviendra le 31/10/2026.

♦ RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis en respectant les principes généraux suivants :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité
- Régularité, sincérité
- Prudence
- Permanence des méthodes

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la méthode des coûts historiques.

Les modes et méthodes d'évaluations spécifiques à divers postes des comptes annuels sont décrits ci-après

Les comptes annuels ont été établis conformément au règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au Plan comptable général homologué par l'arrêté du 26 décembre 2016

Valeurs Immobilisées

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et selon les options figurant sous le tableau « Etat de l'actif immobilisé ». Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Annexe

L'amortissement économique a été calculé selon les modalités spécifiées pour chacune des catégories sous le tableau « Etat des amortissements ».

En cas d'utilisation de mode ou durée différent sur le plan fiscal, le complément de dotations est porté en amortissement dérogatoire.

Les éléments de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances et les dettes en monnaies étrangères ont été converties et comptabilisées sur la base du dernier cours du change précédant la date de clôture de l'exercice.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les charges d'achat mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte, non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

Immobilisations

	Règlement ANC 2022-06	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Diminutions Cessions	Valeurs brutes au 31/12/2025
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations	234 527,00		2 068,00			236 595,00
	Créances rattachées à des participations			45 337,28		44,62	45 292,66
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**234 527,00**		**47 405,28**		**44,62**	**281 887,66**
	TOTAL	**234 527,00**		**47 405,28**		**44,62**	**281 887,66**

Amortissements

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice Dotations	Diminutions	Amortissements au 31/12/2025
	Règlement ANC 2022-06						
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Autres Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	TOTAL						

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
	Règlement ANC 2022-06				
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL				
Dont dotations et reprises	- d'exploitation				
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	45 292,66	45 292,66	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance			
	TOTAL DES CREANCES	**45 292,66**	**45 292,66**	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	162 298,00	162 298,00		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**162 298,00**	**162 298,00**		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	162 298,00			

Produits à recevoir

	Règlement ANC 2022-06	**31/12/2025**
Total des Produits à recevoir		

Charges à payer

	31/12/2025
	Règlement ANC 2022-06
Total des Charges à payer	

Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2025	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION			
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Charges à répartir

	Durée amortissement ou étalement	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/12/2025
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Charges différées					
Frais d'acquisition des immobilisations					
Frais d'émission des emprunts					
Charges à étaler					

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1[1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice[2]	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	10 000,00				10 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	1 000,00				1 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	95 348,32	15 810,56			111 158,88
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	15 810,56	(15 810,56)		(1 658,36)	(1 658,36)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	**122 158,88**			**(1 658,36)**	**120 500,52**

Date de l'assemblée générale
Dividendes attribués
[1]dont dividende provenant du résultat n-1
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 122 158,88
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 122 158,88
[2]Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (1 658,36)

Filiales et participations

1 1

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

31/12/2025	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus Brute	Valeur comptable des titres détenus Nette	Montant net des prêts et avances consentis par la sté
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
EURL ESTIVANCE	66 558,01	100,00	234 527,00	234 527,00	
SCI 2ER IMMO		99,90	1 998,00	1 998,00	
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales	**66 558,01**	**199,90**	**236 525,00**	**236 525,00**	
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)	**66 558,01**	**199,90**	**236 525,00**	**236 525,00**	

	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
EURL ESTIVANCE		294 627,84	9 051,62		
SCI 2ER IMMO					
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales		**294 627,84**	**9 051,62**		
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)		**294 627,84**	**9 051,62**		

2ER FINANCIERE

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 180 rue René Urien
44150 ANCENIS
830 990 354 RCS NANTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 AVRIL 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à -1 658,36 euros de la manière suivante :

Prélèvement sur les réserves :
- sur le compte « **autres réserves** » 1 658,36 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 avril 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance